COSEG 77 MELUN
Club OmniSports des Electriciens et Gaziers
Seine et Marne

Compte rendu de la réunion de bureau

CR N° 107

Du **Lundi 12 Octobre 2020**
À Montereau Fault Yonne

PRESENT MESSIEURS :

- CLEQUIN Jean-Pierre
- MENARD Jacky
- RONGEON Michaël
- HAAS Daniel

ABSENT EXCUSE MONSIEUR :

- LIAIGRE David

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du CR n° 106 1
2/ Vie des sections 1
- Section YOGA 1

3/ Point financier 1
- Section BADMINTON 1
- Section CYCLO RENARDIERES 2
- Section PLONGEE 2
- Section TAI CHI CHUAN 2

4/ Questions diverses 3
- Cotisation des sections 3

5/ Annexe 4

1/ Approbation du CR n° 106

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau

2/ Vie des sections



Nous remercions les sections qui ont répondu au questionnaire envoyé le 28 Septembre. Ce qui nous permet de voir et comprendre les problèmes rencontrés par les sections.

Malheureusement, la situation sanitaire ne nous offre pas la possibilité de pratiquer pleinement nos activités. Nous espérons que toutes les sections pourront continuer de perdurer.

Il ne faut pas hésiter à nous faire remonter vos problèmes, besoins, etc. Ainsi nous pourrons essayer de vous aider.

Section YOGA



La section a signé une convention avec la mairie de St Mammès, pour pratiquer dans une salle de la commune. Pour cela, le COSEG leur a fourni une copie de l'assurance Responsabilité Civile groupe. L'activité devrait pouvoir reprendre rapidement.

3/ Point financier

Le COSEG a provisoirement un résultat négatif de 4 217 €, Compte tenu des recettes et dépenses à venir, il sera de 6 183 € pour 2020.

Ce résultat est justifié par : une demande de subvention plus faible qui a été demandée pour 2020 (10 000 €) contrairement aux années précédentes (20 000 €) afin d'utiliser les fond du COSEG et réduire le solde positif de nos comptes.

Section BADMINTON

Nous tenons à disposition le 2ème chèque de subvention de l'année 2020 de 93,75 €. Cette somme ne sera débloquée qu'à réception du chèque de cotisation dû au COSEG de 12 € toujours en attente ce jour.

Section CYCLO RENARDIERES

Le chèque de cotisation de 24 € envoyé le 4 Mars a été retrouvé dans le local de la CMCAS. Il sera détruit, car un nouveau chèque avait été établi et encaissé en Aout.
Il serait préférable à l'avenir que les chèques de cotisation soient envoyés à l'adresse du trésorier du COSEG comme cela est demandé.

Section PLONGEE

Le chèque de subvention du Département 77 du 21 Novembre 2019 n'est toujours pas encaissé par la section. Attention, la validité d'un chèque est **de 1 an et 8 jours**.

La convention avec la piscine de Melun est de 2 ans renouvelable. La facture de 2 500 € nous sera envoyée en fin d'année. La section devra au COSEG 625 €.

Section TAI CHI CHUAN

Le chèque de subvention de 537,50 € doit être encaissé par la section, même si elle estime ne pas en avoir besoin.

En effet, la gestion de trésorerie serait compliquée si tout le monde décide de ne pas encaisser les chèques émis. Si la section ne souhaite pas recevoir de subvention / demi subvention, il faut prévenir le COSEG lors de la demande de bilan d'activité qui se fera fin d'année.

La demande de subvention demandée à la CMCAS Melun pour l'année 2021 sera aussi de 10 000 €.

Le solde des comptes sont de:

◊ 6 281 € pour le Compte Courant

◊ 9 145 € pour le livret Bleu.



4/Questions diverses

Cotisation des sections

Le montant de cette cotisation qui est due au COSEG concerne l'effectif de l'année N-1.

Exemple :
Une section qui a un effectif 2019 de 9 OD/AD et 1 extérieur doit régler au COSEG pour l'année 2020 :
9 (OD/AD) X 3 € + 1 (ext.) X 6 € = 33 €

Portez-vous bien !

La prochaine réunion de bureau se tiendra le 7 Décembre 2020 à Montereau Fault Yonne s'il n'est toujours pas possible d'avoir une salle à Melun.

LE SECRETAIRE
RONGEON Michaël

LE PRESIDENT
CLEQUIN Jean-Pierre

5/Annexe

COSEG MELUN Annexe bilan Exercice 2020 — MAJ 09/10/2020

SECTIONS	Lieu	Base subvention 2019	Section COSEG OD/AD 3 €	Section COSEG EXT 6 €	Montant Adhésion COSEG 2020	Règlé par Chèque du	COSEG Fonctionnement 50% Février	COSEG Fonctionnement Solde Juillet	COSEG Démarrage	SUBVENTION COSEG TOTAL 2020	SUBVENTION DEPT 77 TOTAL 2020	SUBVENTIONS SECTIONS TOTAL 2020
BADMINTON	Renardières	4	4	0	12,00		93,75	93,75		187,50		187,50
BALL TRAP	Renardières	6	5	1	21,00	05/03/20	281,25	281,25		562,50		562,50
BASKET	Renardières	16	14	2	54,00	04/03/20	137,50	137,50		275,00		275,00
CYCLO	Melun	10	9	1	33,00	07/04/20	287,50	287,50		575,00		575,00
CYCLO	Renardières	8	8	0	24,00	27/07/20	300,00	300,00		600,00		600,00
FITNESS	Renardières	15	15	0	45,00	25/02/20	587,50	587,50		1 175,00		1 175,00
KARTING	Melun	14	14	0	42,00	03/03/20	575,00	575,00		1 150,00		1 150,00
MOTO	Melun	25	23	2	81,00	03/03/20	643,75	643,75		1 287,50		1 287,50
PLONGEE	Melun	14	6	8	66,00	08/09/20	525,00	525,00		1 050,00		1 050,00
RANDONNEE	Melun	84	80	4	264,00	16/03/20	693,75	693,75		1 387,50		1 387,50
ROCK	Renardières	9	9	0	27,00	25/02/20	0,00	0,00		0,00		0,00
SQUASH	Renardières	18	18	0	54,00	16/09/20	593,75	593,75		1 187,50		1 187,50
STEP	Renardières	8	8	0	24,00	17/07/20	537,50	537,50		1 075,00		1 075,00
STRETCHING	Dammarie	12	10	2	42,00	21/07/20	575,00	575,00		1 150,00		1 150,00
TAI CHI CHUAN	Renardières	8	5	3	33,00	09/03/20	537,50	537,50		1 075,00		1 075,00
TENNIS	Renardières	9	9	0	27,00	17/07/20	543,75	543,75		1 087,50		1 087,50
TIR A L'ARC	Renardières	9	9	0	27,00	10/03/20	293,75	293,75		587,50		587,50
VOLLEY	Renardières	22	22	0	66,00	21/08/20	150,00	150,00		300,00		300,00
YOGA	Renardières	46	46	0	138,00	16/07/20	768,75	768,75		1 537,50		1 537,50
			SOUS TOTAL SECTIONS				8125,00	8125,00	0,00	16 250,00	0,00	16 250,00
					COSEG MELUN		-3 125,00	-3 125,00		-6 250,00		-6 250,00
TOTAUX		337	314	23	1 080,00		5000,00	5000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00